

MEER au Yukon: Perception
locale et impact
socio-économique et
et ses activités

HT
395
C32
Y8

Sommaire

— Introduction	I
I. Ententes fédérales-territoriales et le MEER au Yukon	4
2. Economie yukonnaise et problèmes de développement	8
3. Entente spéciale ARDA et milieu des affaires	14
4. Entente spéciale ARDA et perception populaire	21
5. Relations de dépendance et situations de transition: les Amérindiens et le Yukon...	24
— Conclusions et recommandations	31

Introduction

L'analyse qui suit constitue le rapport final d'une étude commandée par le Ministère de l'Expansion Economique Régionale (ou MEER) à M. Denis Brassard, expert-conseil. Les modalités et termes de référence de cette étude furent contractés le 15 mai 1979 et le numéro de référence du contrat est 2815. La section 2.I du contrat énonce les objectifs de cette étude: faire une " étude de la perception du MEER et de ses programmes auprès de la population du Yukon ... de façon plus particulière ... réaliser une analyse de l'impact des programmes du MEER au Yukon et formuler des recommandations quant aux activités futures ". Nous estimons que ces objectifs ont été remplis dans la mesure où le temps, les moyens financiers et la compétence dont nous disposions étaient limités.

Les données de base et les commentaires utilisés aux fins de cette étude furent principalement recueillis à Whitehorse et dans la région de Haines Junction, Territoire du Yukon. La représentativité de ce rapport final peut donc être remise en question,

mais pour les raisons mentionnées à la fin du paragraphe précédent, il a été pratiquement impossible de couvrir toute la région concernée.

La première section de ce rapport constitue un bref rappel des ententes conclues entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Yukon, et elle relate en quelque sorte l'introduction du MEER dans cette partie du Canada. Afin de mieux comprendre les activités du MEER dans cette région, la seconde section tente de résumer l'évolution économique et politique du Yukon et ses problèmes de développement particuliers. Cette section veut établir un contexte réaliste à la situation actuelle au Yukon. En se tournant vers la mise en marche de projets sous l'entente spéciale ARDA, les troisième et quatrième sections décrivent les principales attitudes, face à cette entente, du milieu des affaires et de la population locale respectivement. Quant à la cinquième section, elle a comme objet d'amorcer une discussion du climat économique et politique actuel selon une perspective qui, impliquant le fait amérindien, devrait retracer les circonstances d'une région en devenir. Enfin, certaines conclusions et

recommandations générales se dégagent à partir de ce survol du contexte dans lequel le MEER travaille, et celles-ci impliquent une ré-évaluation future des objectifs visés par le MEER si celui-ci continue à opérer au Yukon.

Les commentaires et critiques variés sur lesquels est basé ce rapport proviennent des sources les plus diverses. Un effort réel a été fait pour tenter de rejoindre toutes les catégories de résidents ayant de près ou de loin eu affaire au MEER. Autant que possible, l'auteur s'est contenté de décrire ou de reproduire un état de fait accompli, des attitudes partagées et des tendances réfléchies, faisant figure de renseignements utiles à l'analyse d'une situation précise. Toute omission ou erreur d'interprétation peut s'être glissée par inadvertance, mais en dernier lieu toute faute à ce niveau ne peut être retenue que contre l'auteur. Celui-ci tient à remercier pour leurs commentaires et observations tous les yukonnais interrogés, le personnel du MEER à Whitehorse et plus spécialement M. Ken McNabb.

I. Ententes fédérales-territoriales et le MTER
au Yukon

Il semble de plus en plus évident que chaque région du Canada présente des possibilités et des problèmes de développement particuliers. De même, il est manifeste que les besoins et les priorités d'une région ne sont pas nécessairement identiques à ceux d'une autre région, que ces deux régions soient situées dans la même province ou dans des provinces différentes. Quant aux particularités caractérisant des régions situées plus au Nord, au-delà des limites septentrionales des provinces, il ne fait aucun doute qu'elles diffèrent encore davantage de celles du " Sud " canadien. C'est à partir de cette constatation fondamentale, et du désir de rationaliser la coopération fédérale-territoriale en matière de planification et de programmation du développement socio-économique que le Gouvernement du Canada a spécifiquement conclu une entente-cadre de développement avec le Territoire du Yukon.

Cette entente-cadre de développement a comme objectifs généraux de promouvoir l'accès à un plus haut niveau de vie, à une meilleure qualité de la vie, et à une plus grande égalité d'opportunité aux résidents de cette région. Dans l'entente-cadre de développement conclue avec le Gouvernement du Yukon, il est aussi convenu certains objectifs spécifiques: développer conjointement une stratégie d'expansion socio-économique, établir un programme de développement rationnel et systématique, et mettre en marche les différentes mesures et initiatives nécessaires pour stimuler l'économie du Yukon et améliorer la situation des individus d'ascendance autochtone. Cette entente-cadre et les objectifs qu'elle contient sont entrés en vigueur en août 1977. Et au cours de l'année qui suivit, la principale activité poursuivie sous cette entente fut d'évaluer la situation socio-économique du Yukon, et de développer une stratégie à long-terme pour son développement.

Afin de satisfaire ces objectifs, le Gouvernement du Canada a tout d'abord conclu avec le

Gouvernement du Yukon une entente spéciale ARDA. Cette entente prévoit la mise sur pied d'un programme permettant aux ruraux, et en particulier aux autochtones, de profiter d'opportunités de développement en ce qui regarde l'emploi, les revenus et les conditions de vie en général. L'entente spéciale ARDA elle-même précise les types de projets, les modalités d'évaluation et d'implantation de ces projets, et les responsabilités diverses de chacune des parties impliquées. Cette entente fut signée par les deux paliers de gouvernement en juin 1978.

La seconde et plus récente entente conclue (toujours selon les termes et objectifs de l'entente-cadre) avec le Gouvernement du Yukon date de avril 1979 et porte sur le développement des ressources renouvelables. Le but de cette entente est de mettre sur pied des programmes visant à identifier et à étendre les possibilités d'exploitation des ressources renouvelables et de développement du potentiel récréatif et touristique. Les projets assistés sous ces programmes ont aussi comme objectif de fournir des opportunités d'emploi et de revenu pour les

personnes désavantagées.

Le Ministère de l'Expansion Economique Régionale (ou MEER) est l'appareil administratif chargé par le Gouvernement du Canada d'aider et d'inciter chaque région du Canada à exploiter au maximum ses possibilités de développement économique et social. Comme le fait d'ailleurs remarquer son dernier rapport annuel (1977-78),

" Le ministère s'emploie à l'élargissement de l'assise économique régionale et locale et à l'augmentation des possibilités de production et d'emploi, et prête également assistance aux régions qui font face à des problèmes particuliers de croissance économique et de relèvement social. " (p.3)

Depuis 1978, le MEER possède un bureau régional à Whitehorse, la capitale du Yukon, et il emploie trois personnes dont une secrétaire. Cette manoeuvre de décentralisation a pour but de faciliter la prise de décision au niveau local, et de faire en sorte que ces décisions soient basées sur une meilleure connaissance des conditions locales et régionales et sur une communication plus directe avec le

gouvernement territorial. La présence du MEER au Yukon est donc toute récente mais petit à petit, par les gestes qu'il pose en soutenant certains projets, il tente d'influencer le milieu socio-économique d'une façon déterminante. Mais pour bien comprendre à quoi se heurtent les efforts du MEER, il faut tout d'abord connaître les particularités du milieu socio-économique yukonnais.

2. Economie yukonnaise et problèmes de développement

Les possibilités et les problèmes de développement économique au Yukon nécessitent une attention toute spéciale; car le Yukon est lui-même un vaste territoire aux richesses naturelles encore largement inexploitées, et la terre natale de populations peu habituées aux changements qui semblent s'imposer de plus en plus sur elles. Le Yukon est une terre aride et ingrate, et traditionnellement seuls les plus forts y survivent. Son histoire, connue surtout par la célèbre Ruée vers l'or de 1898, semble alterner entre périodes creuses et périodes prospères.

L'économie du Yukon est principalement basée sur trois types d'activité: tout d'abord sur l'exploitation minière, de plus en plus mécanisée et coûteuse; ensuite, sur le tourisme et les divers services qui s'y rattachent, celle-ci est largement saisonnière mais de plus en plus rentable; et enfin surtout le secteur gouvernemental (fédéral et territorial), secteur qui depuis quelques années fournit de plus en plus d'emplois au Yukon. La prédominance des secteurs primaire et surtout tertiaire court-circuite l'étape de transformation industrielle et ainsi réduit les chances de succès de tout effort de véritable développement économique. A cause de cette lacune, le développement stable et continu de l'économie yukonnaise reste difficile à entrevoir. De temps à autre, des rumeurs circulent quant à l'implantation d'industries de transformation des matières premières, mais les obstacles qui s'opposent à leur établissement déroutent les investisseurs depuis longtemps. Ces obstacles sont bien sûr d'ordre économique, mais ils sont aussi sociaux: coûts élevés des frais de transport, d'approvisionnement et des sources d'énergie;

réglementations gouvernementales diverses et strictes; isolation et éloignement des grands centres industriels, administratifs et culturels; rigueur du climat... A défaut d'un véritable développement économique, le Yukon adhère plutôt à une politique " d'expansion " économique, à un type de croissance sans diversification des formes d'entreprise déjà en place.

Pour les investisseurs (surtout étrangers mais aussi locaux), la mise en marche ou l'expansion d'une entreprise représente un risque comme partout ailleurs au Canada, mais au Yukon ce risque est généralement beaucoup plus grand et difficile à calculer. En investissant dans des formes d'entreprises à moindre risque, ceux-ci ne font que renforcer le processus de court-circuitage de l'économie. Car rare sont les téméraires qui osent investir dans des projets dont la viabilité n'est pas prouvée et reconnue. En fait, la majorité des investissements est injectée dans des entreprises commerciales ou de service. Leur clientèle est principalement locale, mais les touristes qui circulent de plus en plus nombreux pendant la saison estivale permettent de compenser pour le long

hiver froid et tranquille. En dépit (et à la source) de ces précautions, l'histoire des petits villages et communautés du Yukon est jonchée de ces faillites monumentales, souvent laissées à la vue de tous, comme un avertissement aux futurs entrepreneurs et téméraires.

Quant à ceux qui, malgré tout, décident de se lancer en affaires, ils en ont pour leur témérité. Si, par exemple, il leur faut procéder à la construction d'un quelconque édifice, le premier problème est celui de trouver un endroit disponible et satisfaisant: au Yukon, 99.8 % des terres appartiennent au Gouvernement du Canada par le biais du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord. Le Yukon est immense et vierge, mais le gouvernement fédéral hésite beaucoup à mettre en vente (et même à louer) des terrains à des particuliers: ceci est dû aux revendications territoriales des Amérindiens et à leur appropriation de certaines terres qu'un éventuel règlement entre les parties impliquées pourrait justifier. De plus, dans chaque communauté il semble exister des problèmes parfois aigus reliés à des questions de zonage municipal. Les intérêts économiques de certains

trouvent toujours des intérêts opposés (ou jaloux); et les dimensions réduites de la plupart de ces communautés favorisent inévitablement des prises de bec entre individus bien précis. Ensuite, le problème de l'investissement initial surgit. Il faut alors se rappeler que les coûts de construction, de rénovation, de transport de marchandises, ... sont souvent plusieurs fois plus élevés que dans les provinces et ce, malgré l'absence de taxe de vente au Yukon.

Enfin, lorsque les différents coûts réels sont calculés et que les plans, la location et les demandes en service d'infrastructure sont approuvés, il reste celui du financement global du projet. Les banques à charte sont habituellement les premières consultées, mais les circonstances veulent qu'elles soient pour la plupart localisées à Whitehorse même, et que le reste des petites communautés au Yukon en soient dépourvues. Normalement ceci ne devrait pas poser de problèmes véritables, cependant les banques à charte n'osent pas en pratique financer des projets situés hors de Whitehorse. En général, elles donnent comme raisons le peu de solidité des bases financières des projets ou le manque d'expertise en "management" des entrepreneurs.

Se basant sur les critères économiques du Sud, les banques se refusent d'admettre les différences fondamentales qui existent entre le milieu socio-économique du Nord et celui du Sud, et de ce fait elles ne vont pas assumer les risques nécessaires à la croissance de l'activité économique. Les projets qui souffrent de ce manque de confiance ne sont pas ceux de grande envergure; en fait, ce sont souvent les projets modestes et réalistes des résidents locaux qui croient dans le futur économique du Yukon. Les projets qui nécessitent des capitaux réellement importants sont le plus souvent supportés financièrement par d'autres entreprises du Sud. De plus, ces projets d'envergure peuvent souvent bénéficier de l'installation gratuite des infrastructures municipales nécessaires à leur établissement, et de divers autres avantages de la sorte. Plusieurs résidents questionnent le fait que lois et règlements peuvent se plier en de telles circonstances.

3. Entente spéciale ARDA et milieu des affaires

Qu'un projet soit financé ou non par une banque à charte, l'entrepreneur en question peut aussi faire appel au MEER pour fournir une aide financière à son projet. D'après le type de projet, la demande d'assistance sera classifiée sous l'une ou l'autre des ententes actuellement en vigueur. Les critères de classification des ententes ont été brièvement décrits au début, mais en pratique c'est l'entente spéciale ARDA qui canalise la grande majorité des projets présentés et acceptés pour assistance. Quant à l'entente portant sur le développement des ressources renouvelables, très peu d'applications ont été présentées à ce point et il est encore trop tôt pour tenter d'évaluer la portée de cette entente. Exactement un an après son entrée en vigueur, 71 applications pour assistance financière ont été enregistrées sous l'entente spéciale ARDA. Et de ce nombre, 62 visent l'établissement ou l'expansion d'entreprises de type "commercial". Les raisons qui justifient ce phénomène ont été évoquées plus haut, mais il n'en reste pas moins que seulement 6 applications visent le développement de l'exploita-

tion de ressources renouvelables locales, et que 3 se classent dans la catégorie "mesure d'ajustement social". Quant au nombre d'applications acceptées pour assistance, il se réduit (dans tous les cas sauf un) à moins de la moitié. Le tableau suivant indique le nombre d'applications reçues et acceptées par type ou catégorie de projet, sous l'entente spéciale ARDA.

Type de projet	No. d'applications	
	reçues	— acceptées
1) Entreprise commerciale	62	24
2) Exploitation de ressources renouvelables	6	1
3) Mesure d'ajustement social	3	2
Tous les types (total)	71	27

Le déséquilibre entre les types de projets présentés et le nombre d'applications reçues par rapport à celui acceptées est marquant, mais pour la plupart des résidents rencontrés le véritable débat semble se situer à un autre niveau: il se situe à celui de la clientèle

visée par l'entente spéciale ARDA et par les bases philosophiques qui sous-tendent cette pratique. Pour comprendre ce qui trouble les yukonnais, il nous faut entrer plus en détail dans les critères d'acceptation des projets ou applications présentés. Tout d'abord, l'idée maîtresse qui guide cette entente c'est le désir de promouvoir l'amélioration de la situation des Amérindiens au Yukon. Et pour qu'un projet soit définitivement accepté, une série de conditions doivent être remplies: la majorité des personnes employées dans chacun des projets se doit d'être d'origine autochtone; le projet doit être localisé là où la main-d'oeuvre autochtone est disponible; le montant total de l'aide financière offerte ne doit pas excéder \$ 30,000 par emploi créé; le projet doit être viable financièrement; et l'entrepreneur doit fournir au moins 10% de l'investissement initial. Quiconque remplit ces conditions peut en théorie recevoir une aide financière du MEER, mais l'opinion des yukonnais diverge sur ce point.

Plusieurs résidents, dont la majorité des entrepreneurs "blancs", critiquent les termes de

l'entente spéciale ARDA et plus généralement l'approche du MEER aux problèmes de développement économique au Yukon. A partir d'une incompréhension de l'entente elle-même, ils semblent croire que seuls les Amérindiens peuvent bénéficier des subventions accordées par le MEER. Et selon eux, ceci constitue une forme de discrimination renversée favorisant le développement économique des Amérindiens au détriment de celui des entrepreneurs blancs. Leur logique est compréhensible, et apparemment l'évidence même semble leur donner raison: d'une façon presque inévitable ils ne voient que de grosses sommes d'argent (en réalité leurs propres taxes et impôts disent-ils) passer des coffres gouvernementaux à ceux d'une " bande d'incapables et ingrats Indiens " [ma traduction] , d'où l'incompréhension fondamentale. Ils considèrent cette pratique comme du gaspillage pure et simple. Ils vont évoquer les faillites répétées de l'un et les difficultés de "management" d'un autre pour justifier leur attitude négative face à la pratique du MEER. Cependant, leur perception de la pratique du MEER est faussée par un manque de sensibilisation aux circonstances économiques et sociales des

Amérindiens, circonstances que l'action du MEER au Yukon tente modestement d'influencer.

En fait, la plupart des hommes d'affaire blancs voient d'un mauvais oeil les Amérindiens se lancer en affaires: ils nient craigner^{OR} la saine compétition mais ils redoutent une surabondance des services offerts sur le marché ou des débouchés disponibles pour leurs produits. Bien que le potentiel d'expansion et de développement économiques puisse être restreint par des facteurs économiques, il ne faut pas sous-estimer l'influence de facteurs politiques. Car l'offre et la demande ne peuvent à eux seuls déterminer le rythme de croissance économique comme on l'a souvent cru: partout les marchés sont réglementés par des décisions politiques, de telle sorte qu'il faut davantage penser en termes d'économie politique que d'économie de marché. Les raisons d'ordre économique invoquées par la plupart des hommes d'affaire blancs ne sont donc pas valides en principe, même si en pratique elles semblent très convainquantes. Leurs raisons profondes sont plutôt d'un ordre tout différent.

Nombreux sont les entrepreneurs et hommes d'affaire blancs qui vivent au Yukon ou dans le Nord canadien depuis longtemps. Ils ont pour la plupart commencé à partir de presque rien et peiné pendant plusieurs périodes creuses et difficiles pour survivre. Certains ont dû abandonner les affaires, mais ceux qui ont résisté et tenu le coup jusqu'à aujourd'hui en sont fiers. Grâce à certaines périodes prospères, ils ont réussi à amasser des sommes intéressantes ou à investir dans des projets ambitieux. Enfin, des projets d'aménagement énergétique de toutes sortes pointent à l'horizon et même s'ils le nient ouvertement, la plupart espère coiffer leur gâteau respectif de la cerise tant attendue et méritée. Mais voici qu'un gouvernement lointain (qu'on craint davantage qu'on respecte) se met à distribuer des subventions pour encourager les initiatives entrepreneuriales d'Indiens qui n'ont jamais rien fait pour les mériter et qui ne sauront visiblement pas faire profiter ces opportunités d'une manière rationnelle. La réaction spontanée des hommes d'affaires est bien entendu de se soulever contre une telle pratique.

En plus de leur donner l'opportunité de se lancer en affaire grâce à ces programmes de subventions, le gouvernement fédéral est actuellement en phase de négociation pour céder aux Amérindiens certaines terres et privilèges que ceux-ci auront choisi en accord avec les deux paliers de gouvernement. Le gouvernement territorial tente de restreindre la générosité de l'offre fédérale, et entretemps il se démène pour obtenir un transfert des contrôles sur la terre et les richesses naturelles du Yukon. S'il obtient ce transfert, le gouvernement territorial va court-circuiter le processus de négociation et va ainsi être en mesure de réduire les demandes des Amérindiens. De plus, si l'on se fie à la lenteur des négociations jusqu'à présent et à la vigueur accrue du lobbying des hommes d'affaire (blancs) auprès de leurs politiciens territoriaux, ce court-circuitage paraît probable. Les parcelles de terre convoitées par les différentes bandes amérindiennes ne revêtent pas seulement une valeur sentimentale rattachée à leur héritage socio-culturel, mais aussi un potentiel économique réel que les hommes d'affaire blancs reconnaissent eux-aussi. En subventionnant les projets et initiatives commer-

ciales des Amérindiens, le MEER apparaît donc à beaucoup d'hommes d'affaire blancs comme une force contre-productive au développement rationel du Yukon. Quant aux négociations présentement en cours, elles ne font rien pour diminuer l'incompréhension et l'insécurité chez-eux.

4. Entente spéciale ARDA et perception populaire

Plusieurs Amérindiens et résidents blancs ont par contre une attitude envers le MEER et ses activités au Yukon qui diffère radicalement de celle décrite ci-haut. Ces individus affirment connaître le MEER, ou tout au moins reconnaissent en avoir entendu parler, et se déclarent en accord avec les motivations et les buts qui le guident dans son action. Ils font remarquer que les résidents d'ascendance amérindienne n'ont pas une expérience de la vie économique canadienne qui remonte loin dans le passé, et qu'en pratique le contact de ces gens avec le monde commercial et financier date d'au plus 25 ou 30 ans. Il est donc compréhensible que ceux-ci

rencontrent des difficultés à s'intégrer à ce genre de milieu. Le MEER constitue une source de financement qui leur permet de se lancer dans les affaires et/ou d'employer des personnes d'ascendance amérindienne dans leur projet. C'est la connaissance de cette dernière particularité qui, souvent, permet de distinguer entre ceux qui rejettent et ceux qui approuvent l'approche du MEER. Car il semble que la plupart de ceux qui rejettent l'approche du MEER ignore^{nt} l'existence des modalités d'emploi de personnes d'ascendance amérindienne, et les possibilités d'assistance financière que ces modalités à elles seules permettent.

Que ce soit par jalousie ou par une connaissance réelle des faits, plusieurs résidents font remarquer que certains individus profitent ou abusent des opportunités d'assistance financière du MEER. Ces individus appliquent pour obtenir des subventions du MEER alors qu'en réalité ils n'en ont pas "vraiment" besoin; ils emploient l'argent du MEER pour faire mieux que certains de leurs concurrents et ils se jouent bien des modalités de participation amérindienne dans la composition de leur main-d'oeuvre. De plus, grâce à leurs nombreux contacts et à

leur connaissance des structures gouvernementales, certains individus réussissent à soutirer des divers départements, agences, organisations et programmes de toutes sortes, des argents qui ne leur seraient pas si facilement alloués en temps ordinaire. Il n'y a rien d'illégal dans cette pratique, mais visiblement son caractère opportuniste et financièrement immature prête à douter des capacités entrepreneuriales réelles de ceux qui en sont impliqués. Toutes ces remarques sont en grande partie dirigées vers les entrepreneurs et hommes d'affaire amérindiens, surtout vers ceux qui semblent privilégiés par diverses sources d'assistance financière ou qui démontrent une prospérité dépassant le niveau de leurs activités économiques.

Enfin, plusieurs personnes d'ascendance amérindienne (qui semblent pour la plupart oeuvrer activement dans les organisations autochtones) considèrent le MEER comme une concrétisation des objectifs du Livre Blanc de 1969, objectifs qui soulignaient la nécessité de graduellement mettre fin au Ministère des Affaires Indiennes et du Nord (ou MAIN), et de re-diriger les fonds à travers d'autres agences, départements

ou paliers de gouvernement. En pratique, le Livre Blanc proposait d'abolir le statut spécial des Amérindiens et de faire de ceux-ci des citoyens à part égale. L'accès aux services et programmes d'assistance aurait alors été canalisé à travers les mêmes réseaux gouvernementaux que pour le reste des canadiens. De par ses activités et sa clientèle dans les provinces, le MEER apparaît correspondre étroitement à ce processus de re-direction de fonds qui, normalement, seraient administrés par le MAIN. Et comme pour confirmer cette idée, il semble que le MAIN restreigne de plus en plus les fonds alloués à l'assistance financière d'initiatives entrepreneuriales. Rappelons que ce programme d'assistance (" Indian Economic Development Fund ") est spécifiquement destiné aux Amérindiens inscrits ou avec "statut spécial".

5. Relations de dépendance et situations de transition:

les Amérindiens et le Yukon

Les remarques précédentes à propos du MEER et des objectifs du Livre Blanc de 1969 nous amènent à discuter d'un autre point de vue, celui qui con-

sidère la philosophie du MEER comme une attitude créant et reproduisant une situation de dépendance chez les Amérindiens. Qu'ils soient d'accord ou non avec l'approche générale du MEER, plusieurs résidents suggèrent tout de même que cette approche tend à favoriser une relation de dépendance entre l'entrepreneur assisté et le gouvernement fédéral. La logique de cette critique à l'endroit du MEER et du gouvernement fédéral est basée sur le fait que plusieurs résidents se reconnaissent un caractère pionnier et indépendant, et que traditionnellement ils n'ont appris à compter que sur eux-mêmes pour survivre. Quant aux Amérindiens, le gouvernement fédéral s'est cru obligé (en grande partie, par l'opinion publique du Sud) de les supporter financièrement, perpétuant ainsi une relation paternaliste que tous au Yukon reconnaissent et condamnent de plus en plus. D'abord établie avec de bonnes intentions, l'assistance économique accordée aux Amérindiens s'est peu à peu développée en un monstre bureaucratique détesté autant par les assistés que par ceux qui les assistent. De plus, même si le MEER paraît réduire les différences ethniques chez sa clientèle et décharger le MAIN d'une part de son fardeau financier, il n'en demeure pas moins que la situation de dépendance

continue et même s'accroît d'année en année. Enfin, se fiant plus que jamais sur le gouvernement fédéral pour les supporter financièrement, les Amérindiens peuvent ne pas acquérir (ou reproduire) la capacité de prendre leurs propres responsabilités à ce niveau, de développer leurs initiatives personnelles ou de se dépenser dans un travail de longue haleine pour réussir dans les affaires. Bien sûr, ce sont les valeurs de la culture nord-américaine que nous tentons de leur imposer, mais il semble de plus en plus inévitable que les Amérindiens doivent en assumer le coût s'ils veulent s'intégrer à la vie économique canadienne.

Le dilemme dans lequel se trouvent les Amérindiens est profond: d'une part, ils ont le ferme désir collectif d'affirmer ou de démontrer leur autonomie; alors que d'autre part, ils n'arrivent pas à se défaire du support fédéral pour leur survie individuelle. Quelque soit la forme de cette relation de dépendance, les principales caractéristiques demeurent: une population encadrée, sinon soumise, économiquement, politiquement et culturellement. La forme d'encadrement ou de soumission est sans doute plus subtile qu'auparavant,

mais elle persiste néanmoins. Quelqu'un faisait un jour remarquer à ce sujet que cette situation est comme celle d'un enfant que l'on tarde à sevrer de peur que les voisins (et l'enfant lui-même) ne nous accusent de lui faire violence. Cette situation de transition est donc une période difficile, et le MEER est en quelque sorte chargé de son exécution.

La situation politique actuelle est également une période difficile au Yukon. La récente émergence de partis politiques et leur commun désir de voir le Yukon devenir une province canadienne constituent des signes de maturation évidents; mais il ne faudrait pas s'attendre à ce que le Yukon soit précoce. Les principaux leviers de l'économie et de la politique territoriales sont encore maniés à partir d'Ottawa, alors que les décisions secondaires et accessoires sont prises par le gouvernement territorial. La situation territoriale ressemble donc, sous certains aspects, à celle des Amérindiens: au fil des années, une relation de dépendance économique et politique s'est progressivement développée, au point où le Yukon commence

à affirmer son désir collectif d'autonomie provinciale sans réaliser pleinement son incapacité financière et administrative à en faire les frais. A prime abord, le gouvernement territorial n'a pas de stratégie de développement économique pour le Yukon: il joue encore au pompier, courant d'un problème à un autre au rythme où les problèmes se posent. En plus de gaspiller les efforts, ce manque de planification tend à favoriser une expansion économique dont les effets sont souvent au détriment du développement social et culturel des yukonnais. Et c'est à ce niveau que l'approche du MEER est significative dans le développement stable et continu du Yukon.

Jusqu'à maintenant le MEER s'est surtout préoccupé (avec l'entente spéciale ARDA) de promouvoir le développement économique et social des Amérindiens. Il n'a pas essayé de pousser ses propres initiatives en mettant sur pied des programmes ou projets réellement nouveaux: le MEER s'est contenté de suivre la tendance mise de l'avant par le MAIN et le gouvernement fédéral en général; car le gouvernement

territorial risquerait de voir d'un mauvais oeil toute nouvelle intrusion fédérale dans un champ d'activité aussi délicat. En fait, le gouvernement territorial ne comprend pas l'approche du MEER et son rôle fondamental dans le développement socio-économique régional. Il hésite à se commettre financièrement dans des programmes à frais partagés, à supporter financièrement et politiquement les aspects sociaux de l'entente spéciale ARDA, et à prendre ses responsabilités pour planifier des efforts coordonnés afin d'améliorer les principaux problèmes sociaux. Car en refusant de reconnaître aux Amérindiens un statut spécial, il néglige d'adapter des solutions réalistes aux problèmes sociaux qui les plaguent plus particulièrement. Ce n'est que tout récemment que le gouvernement territorial semble montrer la volonté de s'impliquer dans la coordination de programmes de développement avec certains ministères et départements fédéraux à vocation socio-économique.

L'un des meilleurs exemples de ces efforts de coordination est l'implication de la Banque Fédérale de Développement (ou BFD) dans le financement de prêts à des projets assistés également par le MEER.

Même si par le passé son efficacité réelle a maintes fois été questionnée, la BFD tente de plus en plus de compléter l'assistance du MFER à certains projets. Cette banque "de la dernière chance" prête de l'argent aux mêmes taux que les banques à charte, mais elle prend davantage de risques et ses modalités de remboursement sont plus flexibles. Son grand problème est d'être encore peu connue et utilisée par les Amérindiens qui sont en affaires ou qui désirent s'y lancer. Avec un personnel permanent tout récent, la BFD est appelée à jouer un rôle tout aussi significatif que le MFER dans les années à venir.

Conclusions et recommandations

Si la plupart des commentaires et critiques faits à l'endroit du MEER peuvent sembler négatifs au premier abord, il ne faudrait cependant pas oublier qu'ils ne reposent en réalité que sur la perception de résidents en contact avec un nombre limité de projets (27 au total, dispersés à travers le Yukon), selon les termes d'une seule entente (l'entente spéciale ARDA, introduite il y a à peine un an). Il devient alors évident que la perception du MEER et de ses activités, telle qu'entretenue par les résidents rencontrés, ne peut refléter à sa juste mesure l'impact socio-économique du MEER dans sa totalité. Chaque résident entretient certaines idées, par contact personnel ou par ouï-dire, qui trahissent des convictions souvent plus profondes à propos du gouvernement fédéral, des fonctionnaires gouvernementaux, de l'interventionisme étatique, des Amérindiens, du monde des affaires, et ainsi de suite. Cette réalité ne diminue pas la valeur de leur contribution à cette étude, mais elle cautionne tout jugement prématuré à son égard.

L'un des phénomènes les plus frappants est cette tension qui existe (quelquefois ouvertement) entre hommes d'affaire blancs, établis depuis plusieurs années, et Amérindiens qui réussissent à se lancer en affaires grâce au MEER. Nous avons discuté des raisons qui peuvent expliquer cette tension, et en particulier de celles qui impliquent l'incompréhension fondamentale entourant l'entente spéciale ARDA, la seule entente qui, jusqu'à maintenant, a véritablement encouragé la mise sur pied de projets. Cette tension peut aussi s'expliquer par l'incertitude entourant la situation économique et politique actuelle du Yukon, situation reliée directement au dénouement de plusieurs grands projets et questions: à la construction éventuelle du fameux gazoduc de la Route de l'Alaska, à des projets d'aménagements hydroélectriques, au problème de l'utilisation et de la propriété du sol yukonnais, au contrôle des ressources naturelles, à l'épineuse question des revendications territoriales des Amérindiens, et au désir des politiciens de voir le Yukon devenir une province.

Autre phénomène étrange, c'est que cette tension dont il est question ici n'est mentionnée ou

décrite nulle part dans la littérature récente sur " l'entrepreneurship " ou sur les différents aspects du développement socio-économique dans le Nord canadien. Il n'a pas été possible d'évaluer l'étendue de ce silence dans le temps et dans l'espace nordique.

Aussi il apparaît comme très probable que la situation de transition que traverse actuellement la société yukonnaise joue un rôle important dans la façon dont la population résidente réagit à la présence du MEWR. Quant à celui-ci, ses programmes d'assistance financière et ses activités en général sont refrénés de manière à éviter toute intrusion tapageuse dans un champ de juridiction délicat dont le contrôle est convoité par le gouvernement territorial, quoique celui-ci n'ait fait montre jusqu'ici d'aucune expérience ou compétence en matière de planification socio-économique. Bien sûr, on ne peut condamner une jeune administration pour son inexpérience ou son incompétence, on doit plutôt l'encourager à faire mieux, en espérant que ses erreurs ne sont pas irréparables. De même, le renouveau politique actuel au sein des organisations amérindiennes est un signe de maturation et

de prise de conscience. Malgré leur inexpérience et leur apparent manque de transparence, elles ont un avenir certain qu'il ne faudrait pas chercher à condamner aveuglément. Le développement socio-économique des Amérindiens en dépend dès le départ. Il appartient au MEER et à d'autres agences ou départements à vocation similaire à suivre de près l'évolution de la situation socio-politique au Yukon, et à demeurer prêt à fournir d'une manière coordonnée mais non-paternaliste l'aide technique et expérimentée dans la planification et la mise sur pied d'une véritable stratégie de développement socio-économique pour le Yukon.

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA



54057

HT 395 C32Y8	Brassard, Denis		
<i>Author/Auteur</i>			
<i>Title/Titre</i>	Le Ministère de l'expansion économique régionale au Yukon : perception locale et impact socio-économique de ses activités		
<i>Date</i>	<i>Borrower Emprunteur</i>	<i>Room Pièce</i>	<i>Telephone Téléphone</i>
0133-34,3 (10/70) 7530-21-029-4581			

HT Brassard, Denis
395
C32
Y8

